

# DEFI FRANCE KFS (Kart Formula Sport) 2011

(Finale nationale Challenge KFS, Agrément FFSA CK 25)

## REGLEMENT SPORTIF

**ART. 1 - ORGANISATION** : Le DEFI FRANCE 2011, catégories **KFS 100 Jeune** (13 à 21 ans, âge dans l'année), **KFS 100** (22 ans et plus, âge dans l'année) et **KFS 125** (15 ans, âge dans l'année) est organisé par GOKART, Z.I. Bois de Plante, 37700 LA VILLE-AUX-DAMES. L'ASK ACO prendra en charge l'organisation, assistée de l'équipe technique de GOKART.

### **ART. 2 - DEROULEMENT** :

Le DEFI FRANCE 2011 se déroulera sur la piste **ALAIN PROST au MANS (72)** les 15, 16 et 17 juillet 2011.

**ART. 3 - PARTICIPANTS** : Les pilotes devront posséder une licence Compétition Nationale de Karting FFSA validée 2011 et respecter les règlements de la FFSA parus dans le Règlement Sportif National 2011.

Il est vivement conseillé aux accompagnants des pilotes d'être en possession d'au moins une licence Personnel Satellite.

**ART. 4 - ENGAGEMENT** : Le droit d'inscription est de 130 Euros (transpondeur et numéros de course compris).

Engagement libre, mais limité en fonction des dates d'inscription.

Confirmation des engagements et contrôle administratif le vendredi 15 juillet matin et après-midi et le samedi 16 juillet jusqu'à 9H00.

### **ART. 5 - DEROULEMENT** :

Piste ouverte à l'entraînement le vendredi matin et après-midi et le samedi matin. Essais chronos le samedi matin.

Les courses se dérouleront au minimum en 3 manches de qualification de 10 tours.

Les pilotes classés à l'issue de ces manches du 1er au 34<sup>ème</sup> disputeront une pré-finale de 17 tours et une finale de 25 tours. Le classement de la finale donnera le résultat du "DEFI FRANCE 2011".

Les pilotes classés à l'issue des manches du 35<sup>ème</sup> au 68<sup>ème</sup> disputeront une pré-finale de 17 tours et une finale de 25 tours. Le classement de la finale donnera le résultat du "DEFI 2 FRANCE 2011".

### **ART. 6 - GRILLE** :

Grille des manches qualificatives : suivant les essais chronométrés.

Grille de la pré-finale : suivant le résultat des manches qualificatives.

Grille de la finale : suivant le classement de la pré-finale.

### **ART. 7 - ATTRIBUTION DES POINTS** :

Points des manches : 0 point au 1er / 2 points au 2<sup>ème</sup> / 3 points au 3<sup>ème</sup> et ainsi de suite, par progression croissante d'un point.

En cas d'ex-æquo entre 2 ou plusieurs pilotes à l'issue des manches, ils seront départagés en fonction de leur chronos.

Tout concurrent déclassé lors d'un contrôle technique ou suite à une décision de la direction de course, sera classé dernier de la manche en question.

Tout concurrent déclassé lors du contrôle technique de la pré-finale ou suite à une décision de la direction de course sera classé dernier de la pré-finale.

Tout concurrent déclassé lors du contrôle technique de la finale ou suite à une décision de la direction de course sera classé dernier de la finale.

Se référer au Règlement Sportif et Technique FFSA 2011.

**ART. 8 - ENREGISTREMENT DU MATERIEL** : Enregistrement du matériel le vendredi 15 juillet et le samedi 16 juillet jusqu'à 9H00.

**ART. 9 - POINTAGE ELECTRONIQUE** : Système CHRONELEC.

Au moment de l'enregistrement du matériel, un transpondeur sera remis à chacun contre dépôt de la licence. Pendant l'épreuve, le transpondeur est sous la responsabilité du pilote. En cas de perte, il sera facturé 200 Euros. La licence sera restituée contre le retour du transpondeur.

**ART. 10 - REMISE DES PRIX** : Plus de 15 000 € répartis parmi tous les participants (trophées et lots).

**ART. 11 - RESERVES** : L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler un ou plusieurs articles ou extraits du Règlement Technique ou Sportif en cas de raisons majeures. L'organisation affichera les modifications avant le départ de la course. Un concurrent ou son entourage ayant un comportement anti-sportif pourra se faire exclure par les commissaires sportifs après consultation du Règlement Sportif et Technique National FFSA 2011.

Tout ce qui n'est pas prévu au présent règlement est formellement interdit.

**ART. 12 - EQUIPEMENTS** : Nous vous rappelons que l'équipement pilote est réglementé (combinaison, casque, minerve et chaussures montantes). Le port du pare-côtes est vivement conseillé. Veuillez consulter le Règlement Sportif et Technique National FFSA 2011.

**ART. 13 - PNEUMATIQUES** : Les pneumatiques Slicks de la course seront vendus obligatoirement sur place par l'organisateur au prix préférentiel **de 140 Euros TTC** le train de VEGA FF et **de 270 Euros TTC** le train et demi de VEGA KFS le vendredi 15 juillet et le samedi 16 juillet jusqu'à 9 heures. Ils proviendront d'une même série de fabrication. Il est souhaitable d'être muni d'un deuxième jeu de jantes.

**ART. 14 - RECLAMATIONS** : Se référer aux articles du Règlement Technique et Sportif FFSA 2011.